

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DES HAUTES-ALPES

LA CHARTE

Une alliance de compétences
Un service public repensé
Une réponse adaptée

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Hautes-Alpes met en œuvre les politiques publiques relatives à :

1) La cohésion sociale :

Il appartient à la DDCSPP d'animer, d'accompagner, de soutenir et d'assurer la promotion et le développement des activités sportives, les politiques éducatives de jeunesse et d'éducation populaire, de conseiller et de contrôler les établissements d'activité physique et sportive et les accueils collectifs de mineurs.

Elle soutient l'action des associations œuvrant dans le champ de la cohésion sociale et développe les initiatives en matière de citoyenneté des jeunes.

Elle contribue à l'insertion et à l'accompagnement social des personnes vulnérables et coordonne la lutte contre les exclusions et la prévention des expulsions locatives.

La DDCSPP, à travers la Mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, décline localement la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

2) La protection des populations :

La DDCSPP veille au respect des règles de concurrence afin de favoriser le développement d'un marché ouvert et loyal, surveille le respect des règles relatives à l'information des consommateurs et à la loyauté des pratiques commerciales, et veille à la sécurité physique et à la santé des consommateurs (produits industriels et services) Elle veille à l'hygiène et la sécurité des produits alimentaires et assure la gestion des alertes et des crises sanitaires dans le domaine de l'alimentation. Elle vérifie et promeut la qualité nutritionnelle, gustative et commerciale de l'offre alimentaire.

Elle prévient l'apparition, limite l'incidence, organise et coordonne la lutte contre les maladies animales réglementées. Elle veille à l'application des normes en matière de protection animale, de pharmacie vétérinaire et de gestion des sous-produits d'origine animale.

Elle veille également à la maîtrise des nuisances d'origine animale et agro-alimentaire à travers la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.



Les Hautes-Alpes



Notre vision

Etre un service public de l'Etat fédérateur,
respectueux de l'équité et capable de s'adapter

Nos engagements

envers nos usagers, partenaires,
administrations de tutelles et nos agents

Notre identité en actions

Un service public de l'Etat connu, reconnu,
et innovant dans ses pratiques

Notre vision

Etre un service public de l'Etat fédérateur,
respectueux de l'équité et capable de s'adapter

➤CULTIVER L'EXCELLENCE

Notre mission est de porter au niveau départemental les politiques publiques dans le domaine de la cohésion sociale et de la protection des populations en étant les garants de l'intérêt général.

C'est pour nous :

- Répondre de manière pertinente et égalitaire à toute demande,
- Préserver la proximité avec nos usagers,
- Nous mobiliser sur nos priorités, déclinées annuellement sur notre territoire,
- Adapter notre organisation dans un souci d'équilibre entre les préoccupations sociales, économiques et environnementales.

➤FÉDÉRER LES PARTENAIRES

Etre fédérateur, c'est rassembler nos partenaires autour d'une vision partagée de l'action de l'Etat, accompagner et encadrer les acteurs pour impulser et soutenir les initiatives locales.

C'est pour nous :

- Allier les talents et les énergies de tous pour que nos objectifs se réalisent dans chaque domaine de nos politiques publiques,
- Soutenir la professionnalisation des partenaires associatifs,
- Etre un appui technique et force de propositions pour permettre l'émergence de réponses adaptées au territoire.

➤VALORISER NOS DIVERSITES ET NOS RESSEMBLANCES

Notre valeur est celle du « bien vivre » ensemble dans le respect de l'intérêt collectif et le souci de l'épanouissement individuel.

C'est pour nous :

- Construire un travail d'équipe en créant un climat de confiance,
- Apporter notre professionnalisme et notre implication personnelle,
- Partager des objectifs,
- Respecter des règles communes,
- Favoriser les échanges.

«Nous voulons concrétiser cette vision avec vous »

Nos engagements

envers nos usagers, partenaires, administrations de tutelles et nos agents

➤ PLACER L'USAGER AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS

Nos usagers sont d'origine diverse, leurs attentes et leurs besoins sont pris en compte dans notre champ de compétence.

Pour garantir professionnalisme, équité et disponibilité,

nous nous engageons à :

- Mettre l'utilisateur au cœur de nos priorités : écoute, qualité de l'accueil, prise en compte des demandes, réponse dans un délai imparti,
- Informer et communiquer de manière pertinente,
- Lutter contre toute forme de discrimination envers les usagers,
- Maintenir notre niveau de compétence technique et réglementaire.

➤ RENFORCER LA SYNERGIE AVEC NOS PARTENAIRES

Nos partenaires sont les collectivités territoriales, les associations, les chambres consulaires, les syndicats professionnels et les autres services de l'Etat. Ils participent à la mise en œuvre de l'action de l'Etat.

Pour répondre au besoin réciproque de complémentarité et affirmer notre rôle de fédérateur,

nous nous engageons à :

- Communiquer et expliquer les réglementations et les différents dispositifs de la cohésion sociale et de la protection des populations,
- Créer des relations cordiales, partager nos valeurs et ainsi mieux nous connaître,
- Prendre si besoin l'initiative de la coopération ou du pilotage des projets,
- Stabiliser et pérenniser nos relations.

➤ REpondre AUX ATTENTES DE NOS ADMINISTRATIONS DE TUTELLE

Nos administrations de tutelle, à l'échelon local, régional et national nous donnent les orientations, les directives et les moyens.

Pour affirmer pleinement notre rôle d'acteur local des politiques publiques,

nous nous engageons à :

- Développer des réseaux pour être reconnus,
- Affirmer notre capacité à négocier le maintien des effectifs et des moyens en adéquation avec nos missions,
- Justifier nos priorités et les argumenter de façon pertinente,
- Rendre compte de la réalisation des programmes.

➤ DEVELOPPER LES TALENTS DE L'ENSEMBLE DES AGENTS

Les agents issus de différents ministères incarnent la culture et le savoir-faire de la DDCSPP des Hautes-Alpes.

Pour « bien vivre ensemble » et permettre de développer les talents individuels,

nous nous engageons à :

- Créer un cadre de travail participatif dans un climat de confiance, de respect et de dialogue,
- Reconnaître et valoriser les compétences des agents,
- Accompagner l'évolution des métiers, des carrières ainsi que l'adaptation au changement,
- Faire de la sécurité des agents une priorité.

« Nous voulons que la charte symbolise notre engagement d'un service public réinventé »

Notre identité, nos actions

Un service public de l'Etat connu, reconnu,
et innovant dans ses pratiques

**ETRE UNE EQUIPE
PERFORMANTE
C'EST.....**

**➤ DIRIGER PAR
L'EXEMPLE POUR
PORTER ET
TRANSMETTRE LES
VALEURS**

Nous comptons sur chaque cadre
pour :

- Être responsable, capable de mobiliser leur équipe autour d'une vision partagée,
- Instaurer un climat de confiance permettant le dialogue,
- Associer les agents aux stratégies du service,
- Favoriser les initiatives personnelles,
- Avoir une posture d'appui et d'accompagnement des agents,
- Savoir reconnaître et valoriser le travail réalisé,
- Permettre aux agents de se former pour une adaptation de chacun aux évolutions de métiers et de carrière.

**➤ DONNER LE
MEILLEUR DE SOI-
SOI-MEME, UNE
EXIGENCE POUR
TOUS**

Nous comptons sur chacun
pour :

- Mettre en pratique sa manière de faire en référence à la charte,
- Travailler d'une manière responsable et autonome dans l'organisation et la gestion des missions,
- S'impliquer et être force de proposition pour la mise en œuvre des stratégies,
- Développer ses compétences et ses talents,
- Accepter le principe de l'évaluation des objectifs,
- Savoir solliciter un appui de son responsable face aux difficultés rencontrées.

**➤ PRIVILEGIER LE
TRAVAIL D'EQUIPE
POUR DE MEILLEURS
RESULTATS**

Nous comptons sur tous pour :

- Développer une culture de travail en équipe,
- Apprendre à nous écouter pour mieux gérer les alliances et les conflits dans une confiance réciproque.

« Ensemble pour que chacun se réalise »

**DEVELOPPER UNE
ORGANISATION
COHERENTE
C'EST....**

➤ETRE LISIBLE

- Faciliter la compréhension de nos missions et les afficher,
- Décrire et expliquer les règles de fonctionnement et les instances décisionnelles à la DDCSPP des Hautes-Alpes,
- Faire connaître l'évolution de nos missions.

**➤SAVOIR COMPTER
SUR TOUS**

- Reconnaître que la performance individuelle au quotidien induit la performance globale de la DDCSPP,
- Formaliser les objectifs des agents, de chaque service, du comité de direction,
- Mettre en place des indicateurs en rapport avec les objectifs déterminés,
- Evaluer et communiquer les résultats.

**➤PARTAGER DES
MÉTHODOLOGIES
ET DES OUTILS
COMMUNS**

- Créer des outils de gestion des Ressources Humaines locaux,
- Partager les technologies,
- Faire vivre le règlement intérieur,
- Choisir la méthodologie la plus adaptée à chaque action,
- Faire vivre les outils de suivi des actions et de décisions.

« Evoluer c'est s'adapter »

NOTRE ATOUT C'EST.....

➤ TIRER PARTIE DE NOS DIVERSITÉS ET DE NOS RESSEMBLANCES

- Repérer les champs d'intervention complémentaires pour mettre en place des projets communs et favoriser la transversalité,
- Mettre en avant les bonnes pratiques professionnelles,
- Partager des compétences techniques et élaborer ensemble des outils communs,
- S'appuyer sur l'intelligence collective du groupe tout en favorisant l'autonomie des agents,
- Prévoir des temps et des lieux de rencontres pour mieux vivre et travailler ensemble.

« Riches de notre diversité »

**SE FAIRE
CONNAITRE ET
RECONNAITRE
C'EST.....**

**➤PARLER D'UNE
MEME VOIX**

- S'approprier la charte,
- Faire connaître et reconnaître la DDCSPP des Hautes-Alpes en référence aux valeurs de la charte.

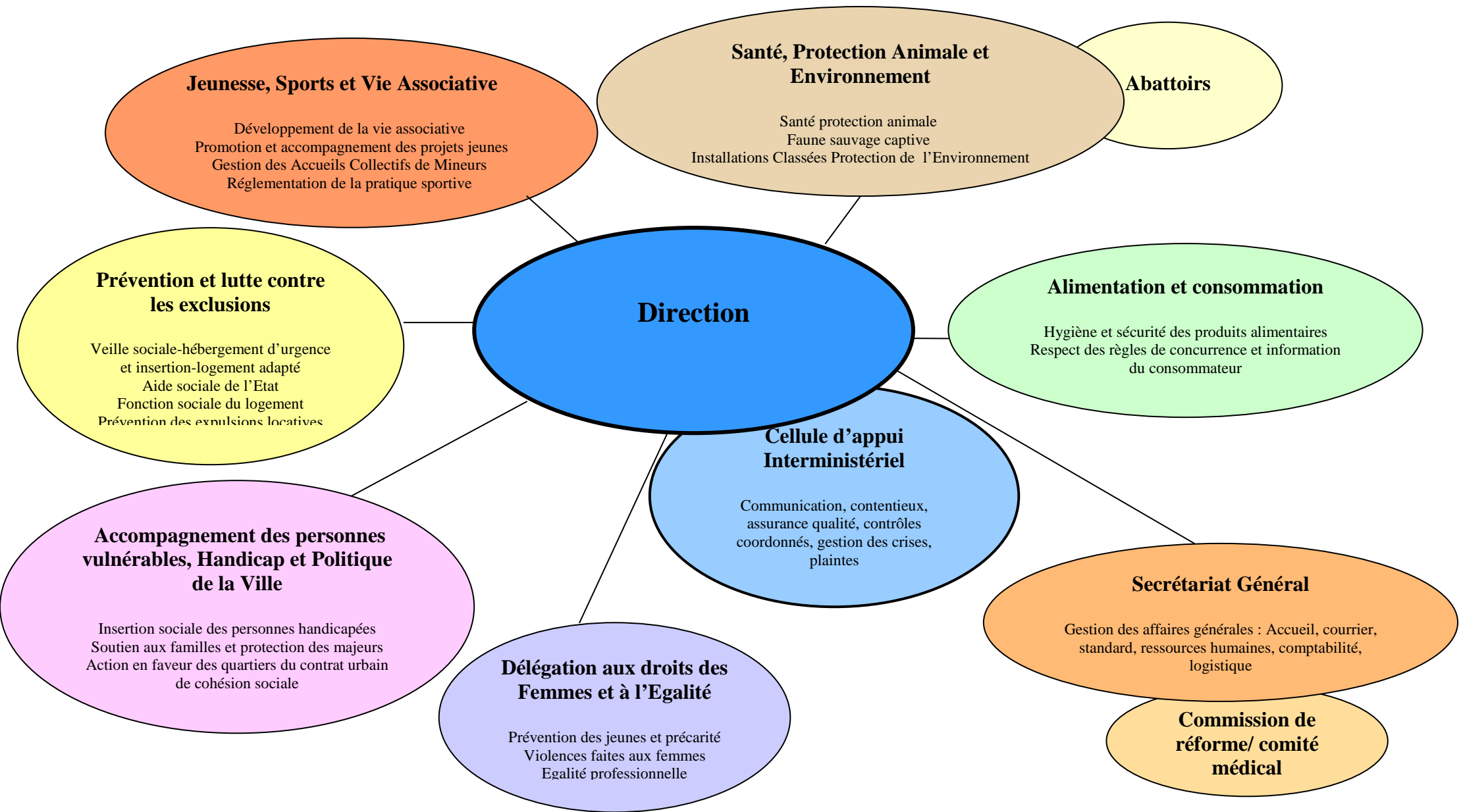
**➤DÉVELOPPER LA
COMMUNICATION
EXTERNE**

- Afficher nos missions,
- Créer l'identité de notre organisation,
- Promouvoir et valoriser nos actions,
- Positionner la DDCSPP dans son environnement,
- Développer et s'appuyer sur des outils de communication pertinents,
- S'insérer dans les plans de communication de nos organismes de tutelle,
- Participer à l'élaboration d'une véritable stratégie de communication au sein de la cellule interministérielle.

**➤FAVORISER LA
COMMUNICATION
INTERNE**

- Favoriser la transparence pour créer un climat de confiance,
- Créer des canaux de communication facilitant la circulation des informations,
- Faire vivre les outils de communication,
- Stimuler la participation des agents pour créer un esprit d'appartenance à la structure,
- Faire preuve de créativité pour innover en terme de communication.

« Tous, ambassadeurs de la
DDCSPP des Hautes-Alpes»



Direction Départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations des Hautes-Alpes
5 impasse de Bonne
05010 GAP Cedex
Tél : 04.92.22.22.30 Fax : 04.92.22.23.29
Courriel : ddcspp@hauts-alpes.gouv.fr

Nous remercions l'association ECTI qui nous a accompagné et guidé tout au long de ce projet de service.